

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>31 Décembre</i>	
		<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus du portefeuille-titres	6	267 153,382	249 647,398
Revenus des obligations et valeurs assimilées		263 346,429	239 954,898
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		3 806,953	9 692,500
Revenus des placements monétaires	7	62 267,576	54 311,004
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		329 420,958	303 958,402
Charges de gestion des placements	11	(74 376,622)	(60 634,360)
REVENU NET DES PLACEMENTS		255 044,336	243 324,042
Autres charges	12	(9 105,058)	(7 887,811)
RESULTAT D'EXPLOITATION		245 939,278	235 436,231
Régularisation du résultat d'exploitation		(9 627,663)	62 216,835
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		236 311,615	297 653,066
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		9 627,663	(62 216,835)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 541,234)	1 787,831
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		17 024,202	2 404,927
Frais de négociation		(16,688)	-
RESULTAT DE L'EXERCICE		260 405,558	239 628,989

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Année 2011</i>	<i>Année 2010</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>260 405,558</u>	<u>239 628,989</u>
Résultat d'exploitation	245 939,278	235 436,231
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 541,234)	1 787,831
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	17 024,202	2 404,927
Frais de négociation de titres	(16,688)	0,000
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	<u>(292 969,435)</u>	<u>(319 884,375)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(402 969,934)</u>	<u>2 485 399,856</u>
Souscriptions		
- Capital	13 202 211,857	18 522 257,268
- Régularisation des sommes non distribuables	11 095,108	1 459,773
- Régularisation des sommes distribuables	360 445,489	736 878,936
Rachats		
- Capital	(13 590 023,230)	(16 199 233,540)
- Régularisation des sommes non distribuables	(11 776,546)	(1 001,284)
- Régularisation des sommes distribuables	(374 922,612)	(574 961,297)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(435 533,811)</u>	<u>2 405 144,470</u>
ACTIF NET		
En début de période	9 083 574,994	6 678 430,524
En fin de période	8 648 041,183	9 083 574,994
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de période	87 196	64 128
En fin de période	83 347	87 196
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>103,759</u>	<u>104,174</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>2,88%</u>	<u>3,33%</u>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011, à D : 6.853.623,993 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2011	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		6 522 243,699	6 678 219,666	77,22%
Obligations		5 114 563,950	5 233 071,542	60,51%
Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5 000	200 000,000	202 642,623	2,34%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	40 000,000	41 230,164	0,48%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	500 000,000	510 098,361	5,90%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de 5,5%	2 450	245 000,000	255 071,178	2,95%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au taux de TMM+1%	2 000	200 000,000	208 243,792	2,41%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	93 330,000	96 469,888	1,12%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1 000	40 000,000	40 710,383	0,47%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3 500	209 999,950	214 165,370	2,48%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1 500	120 000,000	124 653,370	1,44%
Obligations CIL 2009/3 au taux de TMM+0,75%	1 500	120 000,000	124 572,490	1,44%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3 000	120 000,000	120 596,721	1,39%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1 500	90 000,000	93 900,000	1,09%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1 500	120 000,000	123 737,049	1,43%
Obligations TL 2011/1 au taux de TMM+0,7%	1000	100 000,000	102 268,667	1,18%
Obligations TL 2011/1 au taux de 5,75%	1000	100 000,000	102 576,503	1,19%
Obligations TL 2011/2 au taux de 5,95%	2000	200 000,000	201 664,699	2,33%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	411 250,000	429 824,359	4,97%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	139 995,000	144 604,706	1,67%
Obligations STB 2010/1 au taux de TMM+0,7%	1 500	135 000,000	139 075,633	1,61%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	259 989,000	262 650,738	3,04%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	240 000,000	244 626,885	2,83%

Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	150 000,000	152 643,934	1,77%
Obligations U.I.B 2011/2 au taux de 5,9%	1 000	100 000,000	100 206,791	1,16%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de TMM+1,5%	5 000	300 000,000	305 459,082	3,53%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1 000	60 000,000	60 706,885	0,70%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1 500	120 000,000	122 712,787	1,42%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	200 000,000	200 022,680	2,31%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	300 000,000	300 035,331	3,47%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au taux de TMM+0,775%	2 000	200 000,000	207 900,473	2,40%
<u>Bons du trésor assimilables</u>		1 407 679,749	1 445 148,124	16,71%
BTA 05-2022-6,9%	300	324 000,000	331 763,077	3,84%
BTA 07-2017-6,75%	394	404 679,749	416 560,116	4,82%
BTA 03-2016-5,25%	400	388 150,000	402 476,027	4,65%
BTA 10-2018-5,5%	300	290 850,000	294 348,904	3,40%
Titres des Organismes de Placement Collectif		172 958,498	175 404,327	2,03%
Actions SICAV				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	723,758	0,01%
AMEN PREMIERE	165	17 111,957	17 234,745	0,20%
TUNISIE SICAV	1 129	155 123,414	157 445,824	1,82%
Total		6 695 202,197	6 853 623,993	79,25%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			78,99%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2010	5 869 543,493	127 441,707	1 788,632	5 998 773,832	
<i>* Acquisitions de l'exercice</i>					
Obligations des sociétés	650 000,000			650 000,000	
Bons du trésor assimilables (BTA)	1 083 679,749			1 083 679,749	
Actions SICAV	1 629 456,930			1 629 456,930	
<i>* Remboursements et cessions de l'exercice</i>					
Obligations des sociétés	(641 060,000)			(641 060,000)	
Actions SICAV	(1 896 417,975)			(1 896 417,975)	17 024,202
* Variation des plus ou moins values latente portefeuilles titres			(2 541,234)	(2 541,234)	
* Variations des intérêts courus		31 732,691		31 732,691	
Soldes au 31 décembre 2011	6 695 202,197	159 174,398	(752,602)	6 853 623,993	17 024,202

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 1.225.878,443 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Dépôt à vue		718 746,669	725 967,045	8,39%
AMEN BANK		718 746,669	725 967,045	8,39%
Certificat de dépôt	500 000	499 704,662	499 911,398	5,78%
AMEN BANK au 06/01/2011 (au taux de 4,30%)	500 000	499 704,662	499 911,398	5,78%
Total général		1 218 451,331	1 225 878,443	14,18%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			14,13%	

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31.12.2011 D : 267.153,382 , contre D : 249.647,398 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Année 2011	Année 2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- Revenus des obligations		
- intérêts	232 916,304	232 105,912
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	30 430,125	7 848,986
<u>Dividendes</u>		
- des titres OPCVM	3 806,953	9 692,500
TOTAL	267 153,382	249 647,398

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à D : 62.267,576, contre D : 54.311,004, à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Année 2011	Année 2010
Intérêts des billets de trésorerie	8 856,544	37 126,369
Intérêts des dépôts à vue	24 444,152	8 948,728
Intérêts des certificats de dépôt	28 966,880	8 235,907
TOTAL	62 267,576	54 311,004

Note 8 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 Décembre 2011 un solde de D : 164.130,638, contre D : 170.821,676 à la même date de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Solde des souscriptions et rachats des journées du 29 & 30 décembre	156 243,826	170 821,676
Intérêts échus et non encore encaissés sur BH 2009	7 886,476	-
Autres	0,336	-
Total	<u>164 130,638</u>	<u>170 821,676</u>

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à D : 22.362,254 contre D : 14.119,746 au 31.12.2010 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Smart Asset Management	6 007,583	4 879,162
Maxula Bourse	14 258,893	7 319,069
Rémunération du dépositaire	2 095,778	1 921,515
Total	<u>22 362,254</u>	<u>14 119,746</u>

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à D : 5.728,860 contre D : 5.939,901 au 31.12.2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance du CMF	735,753	719,634
Retenue à la source sur commissions	4 907,014	4 064,034
Autres	86,093	1 156,233
Total	<u>5 728,860</u>	<u>5 939,901</u>

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2011 à D : 74.376,622, contre D : 60.634,360 pour l'exercice précédent, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Commission de gestion	29 029,733	24 040,405
Commission de distribution	34 694,720	27 210,623
Commission de dépôt	10 652,169	9 383,332
Total	<u>74 376,622</u>	<u>60 634,360</u>

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2011 à D : 9.105,058 contre D : 7.887,811 pour l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance du CMF	9 000,658	7 238,858
Commissions bancaires	104,400	648,953
Total	<u>9 105,058</u>	<u>7 887,811</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	8 785 552,070
Nombre de titres	87 196
Nombre d'actionnaires	184

Souscriptions réalisées

Montant	13 202 211,857
Nombre de titres émis	131 031
Nombre d'actionnaires nouveaux	197

Rachats effectués

Montant	(13 590 023,230)
Nombre de titres rachetés	(134 880)
Nombre d'actionnaires sortants	(206)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	17 024,202
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 541,234)
Régularisation des sommes non distribuables	(681,438)
Frais de négociation de titres	(16,688)

Capital au 31-12-2011

Montant	8 411 525,539
Nombre de titres	83 347
Nombre d'actionnaires	175

Note 14 : Autres informations**14.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	2011	2010	2009	2008	2007
Revenus des placements	3,952	3,486	4,022	2,108	0,012
Charges de gestion des placements	(0,892)	(0,695)	(0,785)	(0,499)	-
Revenus net des placements	3,060	2,791	3,236	1,608	0,012
Autres charges	(0,109)	(0,090)	(0,104)	(0,154)	(0,002)
Résultat d'exploitation (1)	2,951	2,700	3,132	1,455	0,009
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,116)	0,714	0,304	1,777	-
Sommes distribuables de l'exercice	2,835	3,414	3,437	3,232	0,009
Variation des plus values potentielles	(0,030)	0,021	(0,016)	0,019	-
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,204	0,028	0,378	0,281	-
Frais de négociation	(0,000)	-	(0,004)	-	-
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,174	0,048	0,358	0,300	-
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,124	2,748	3,490	1,755	0,009
Résultat non distribuables de l'exercice	0,174	0,048	0,358	0,300	-
Régularisation du résultat non distribuable	(0,008)	0,005	0,030	0,015	-
Sommes non distribuables de l'exercice	0,166	0,054	0,389	0,315	-
Valeur liquidative	103,759	104,174	104,142	103,552	100,009
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,86%	0,67%	0,76%	0,49%	-
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,09%	0,10%	0,15%	-
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	2,73%	3,28%	3,31%	3,18%	0,01%

Note 14 : Autres informations (suite)**14.2. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,3% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,1% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 8.676.132, un actif net de D : 8.648.041 et un bénéfice de D : 260.406, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 16 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2011**

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 16 avril 2012

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB